

2022

FORMATION APPROFONDIE ET CERTIFIANTE À LA MÉDIATION ET LA GESTION DE CONFLITS

Organisée par

 Centre
Changing Perspectives

Certifiée par

C S M C Chambre Suisse de Médiation Commerciale
S K W M Schweizer Kammer für Wirtschaftsmediation
C S M C Camera Svizzera per la Mediazione Commerciale
S C C M Swiss Chamber of Commercial Mediation

Notre profil

æ-Centre est une organisation non gouvernementale suisse, spécialisée dans la médiation, la négociation, le dialogue et la consolidation de la paix, notamment en Afrique du Nord. Nous sommes strictement neutres et impartiaux. æ-Centre est accrédité auprès de l'ECOSOC des Nations Unies comme institut spécialisé en matière de gestion de conflit. Fondé en 2007, nous jouissons d'une vaste expérience en médiation, en négociation et en facilitation de dialogue. Nous avons formé et accompagné plusieurs centaines de personnes

Les formateurs

Pascal GEMPERLI

Médiateur assermenté par les Tribunaux cantonaux vaudois, genevois et fribourgeois pour les affaires civiles et pénales et reconnu par la Fédération Suisse des Médiateurs (FSM) ainsi que par la (CSMC) Chambre Suisse de Médiation Commerciale; membre de l'association Médiation Solution; pendant plusieurs années membre du pool des médiateurs de la Confédération suisse et en 2019 membre de la permanence de médiation de l'Ordre judiciaire vaudois au sein du Tribunal d'arrondissement de Lausanne.

Diplômé ingénieur en communication (HES) avec une formation approfondie en médiation (DDC/Inmedio) il pratique la médiation depuis 2005. En 2012, il a achevé un master post-grade en science des conflits.

Astrid BERGER TOMBET

Médiatrice et coach certifiée ACC, formée en PNL et constellation systémiques, elle a récemment obtenu un certificat en Sciences of happiness at work à l'Université de Berkeley. Membre de la commission de Médiation de le'EERV pendant plusieurs années, elle est actuellement co-présidente de l'association Médiation-Solution, elle intervient comme médiatrice et coach dans les entreprises, les institutions et les milieux associatifs depuis 2002.

Elle est actuellement directrice d'école et pratique souvent la médiation entre les parents et les adolescents.



Pourquoi la médiation

Les conflits font naturellement partie de la vie collective et peuvent plonger les protagonistes dans des situations pénibles et douloureuses. La médiation est une approche amiable de prévention et de résolution des conflits.

Contrairement à un prononcé judiciaire, elle permet aux parties de garder la maîtrise sur les résultats. La médiation est une méthode de gestion des conflits par laquelle un tiers impartial, le médiateur, offre aux personnes en litige l'occasion de se rencontrer pour négocier dans un lieu neutre. Ce processus permet la prise en compte des aspects conflictuels sur le plan affectif, économique, juridique, éducatif, psychologique, social, etc. Ainsi, les conflits sont abordés de façon constructive, prenant en compte les différents besoins des parties afin de maintenir des relations durables. La médiation judiciaire aide également à éviter les tribunaux et les frais et charges y relatifs

Les dégâts des conflits

Les conflits mal gérés peuvent avoir des conséquences négatives tant sur le plan individuel qu'organisationnel. La souffrance humaine, la perte de confiance, la perte de motivation, les problèmes de santé etc, représentent quelques unes des conséquences sur le plan individuel.

Quant au plan institutionnel, les dégâts peuvent se traduire en ralentissement des développements, en manque de performance, en départ des employés ou bénévoles qualifiés, en mauvaise image à l'externe, etc.

Les objectifs de la formation

- Sensibiliser et former les participants sur la prévention et la gestion des conflits
- Mettre à disposition les outils pour l'analyse des conflits et définir des réponses pour des situations spécifiques
- Pouvoir appliquer le processus de médiation, les techniques d'interventions et respecter les principes et la déontologie
- Savoir utiliser les principes de la médiation comme outil et style de leadership
- Développer sa personnalité dans l'esprit de la médiation
- Développer une culture et une pratique de la médiation au sein de l'organisation
- Connaître et mettre en œuvre les principes et méthodes pour la médiation entre organisations.
- Préparer les participants à intervenir comme médiateurs dès l'accomplissement de la formation grâce aux simulations et jeux de rôle.



Approche de la formation

Le cursus dispense un enseignement solide, interdisciplinaire, basé sur des références théoriques et orienté vers la pratique. La formation s'effectuera en groupe et favorisera les échanges d'opinions et d'expériences entre les participants. Elle permettra une assimilation optimale des contenus théoriques et facilitera le transfert entre la théorie et la pratique grâce aux outils suivants : les jeux de rôle, les études de cas, l'apprentissage sur modèle, les travaux de groupe et individuels. La formation stimulera également l'autonomie des candidats et l'utilisation de leurs propres ressources

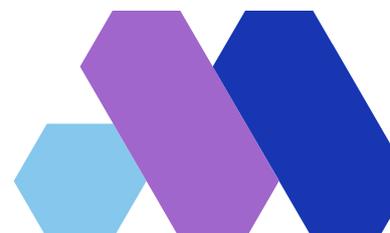
Certification

Les participants recevront un diplôme délivré par æ-Centre et la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (CSMC). Les diplômés peuvent s'inscrire comme membre auprès de la CSMC et ainsi porter le titre protégé « Médiateur/trice CSMC ». La formation permet l'assermentation par les Tribunaux cantonaux afin de conduire des médiations judiciaires (5 ans d'expérience requis, veuillez vérifier les conditions supplémentaires du Tribunal selon votre Canton).

Durée et structure de la formation

120 heures de cours au total, structurées comme suit

- Formation de base : 5 modules sur les définitions et théories, le rôle du médiateur et la déontologie, le processus de médiation et le développement personnel. Spécialisation « La médiation au sein de l'organisation et entre organisations » : 8 jours
- Autres situations : conflits de voisinage, familiaux et interculturels : 6 jours
- Préparation et travaux entre les modules 10 heures
- Intevision : 10 heures
- Rédaction du mémoire : 16 heures



Dates

Journées complètes de 9h à 17h en présentiel

- 21 et 22 janvier 2022
- 11 et 12 février 2022
- 4 et 5 mars 2022
- 17 et 18 juin 2022
- 1 et 2 juillet 2022

Demi-journées de 14h à 17h en ligne

- 1 et 2 avril 2022
- 6 et 7 mai 2022
- 20 et 21 mai 2022
- 3 et 4 juin 2022

Investissement

CHF 2'490.-

Conditions de retrait

Nous nous réservons le droit d'annuler le cours si le nombre de participants est insuffisant, les frais seront remboursés.

Toute annulation de la part du participant :

- Jusqu'à 6 semaines avant le début du cours, 20% des frais sont dus.
- Jusqu'à 3 semaines avant le début du cours, 50% des frais sont dus.
- Jusqu'à 1 semaine avant le début du cours, 100% des frais sont dus.

Inscription

Délais d'inscription : 30 novembre 2021

Inscription : sur info@ae-centre.ch ou via le [formulaire en ligne](#) – merci de joindre votre CV

æ-Centre

**Ch. de la Brume 2
1110 Morges
Suisse**

Tél. : +41 21 566 16 89

**Email : info@ae-centre.ch
Web : www.ae-centre.ch**

